



Action pour le Développement du Sahel



**(ADESA) BP: 851 Niamey – Niger (L’Afrique de l’Ouest), NIFN°37347,
PATN°248, J.O N°05 du 1^{er} Mars 2017 Tél : (+227) 91 66 45 45 / 90 26 30 21,
Quartier centre Aéré BCEAO , E-mail: info@adesaong.org, Site web: WWW.Ong-adesa.org**

L’ ONG ADESA représentée par M. ADJEODA Koudjo declare que :

D’ici 2030 Mettre en place le plans de contingence et le Plan d’Action Communautaire d’Adaptation (PACA) pour les communautés en matière de la gestion des catastrophes liées à l’eau . Les actions prévues permettront aux intervenants d’avoir un cadre adéquat pour intervenir en cas d’urgence et prévoir également les actions de développement en lien avec le plan de développement de chaque pays . Ces plans rentrent dans les actions de durabilité pour atteindre les résultats à court, moyen et long terme.

Chaque communauté constitue une spécificité qui doit être prise en compte dans le cadre de la mise en œuvre de cette activité. Huit (8) informants clés seront identifiés dans chaque communauté pour apporter leur appuis dans l’organisation des discussions / débats autour l’analyse des contraintes et potentialités existantes, les risques et les stratégies locales utilisées pour faire face au choc. Ce travail requiert la participation active des membres des communautés. Ils s’agissent pour les communautés de dégager les différents aléas auxquels ils sont exposés, de passer en revue les stratégies locales d’adaptation et de définir les actions à entreprendre en cas d’urgence. Les PACA viennent en renfort du plan de contingence qui suppose un étendu dans l’espace et un ancrage dans le dispositif national de prévention des catastrophes